



1^{ers} foals en 2020

By Invincible Spirit

3 000 € H.T.F.

vous présente la rubrique

Au cœur de l'Actu

La parole aux nouveaux administrateurs de France Galop (1/2)

Ils viennent d'être élus au Conseil d'administration de France Galop et ont déjà commencé à "plancher" lundi. Nous leur avons posé une question simple : quelle est votre motivation essentielle en tant qu'administrateur de France Galop ? Découvrez ce soir les réponses des deux vice-présidents, et de Louis de Bourgoing, Nicolas de Chambure, Nicolas Clément et Jacques Cyprès. Demain interviendront Antonia Devin, Nicolas de Lageneste, Frédéric Landon, Lucien Matzinger, Axelle Nègre de Watrigant et Arnaud de Seyssel.



Loïc Malivet (vice-président, président du Conseil du plat)

« Être administrateur, c'est d'abord représenter les 2.000 adhérents de la Fédération des éleveurs, qui a connu le succès que l'on sait aux élections, à la fois dans le collège éleveurs et chez les propriétaires. Ma motivation est décuplée par un Conseil d'administration renouvelé aux trois quarts, avec des personnes qui ont envie de travailler. Le référendum sur les primes à l'éleveur – une demande de la Fédération et une promesse du nouveau président – sera mis en place dès la première quinzaine

de janvier. Il faudra continuer les économies, grâce à une alliance avec le trot, mais surtout consolider la relance, à Paris comme en régions. Cette relance, c'est faire venir le public sur nos hippodromes, s'occuper de nos propriétaires et de ceux qui pourraient le devenir, et être très attentif aux attentes des parieurs. »

Jacques Détré (vice-président, président du Conseil de l'obstacle)

« France Galop est une association que je respecte. J'ai appris à la connaître de l'intérieur en intégrant le Conseil de l'obstacle. ●●●



●●● *La parole aux nouveaux administrateurs de France Galop*

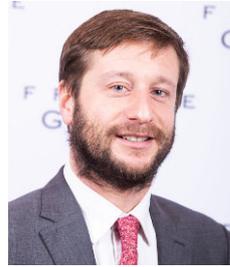
Un état d'esprit délétère s'est exprimé publiquement contre cette institution. Cela m'a donné envie de m'impliquer encore un peu plus, car râler c'est une chose, mais je préfère œuvrer pour l'intérêt général. Mon activité professionnelle est très prenante, mais je me suis organisé en conséquence. Je vais convoquer un Conseil de l'obstacle un peu modifié dans sa forme, plus restreint et plus efficace. Ce lundi, j'ai demandé aux administrateurs de se prononcer en faveur de l'inscription du 2/3 - 1/3 dans les statuts. J'ai obtenu l'accord unanime du Conseil d'administration, dont neuf des 12 membres sont nouveaux. L'état d'esprit est positif, calme et constructif. Je mesure à quel point il a été difficile de gérer France Galop dans le contexte de ces quatre dernières années. L'obstacle ne va pas si mal. À nous de trouver des partants. »



Louis de Bourgoing

« Je suis heureux d'avoir été élu en tant qu'administrateur et de rejoindre une équipe soudée et de qualité. J'ai une bonne connaissance de France Galop et du monde de l'entreprise, et je suis convaincu que nous avons d'extraordinaires atouts qu'il nous faut optimiser, en capitalisant notamment sur nos nombreux hippodromes et sur ParisLongchamp. Nous devons également

accompagner le formidable dynamisme de l'élevage français, aussi bien en plat qu'en obstacle. Enfin, et c'est un sujet sur lequel le monde des courses est attendu, il faut travailler sur le bien-être. Le bien-être humain, avec la sécurité de nos jockeys, et le bien-être animal avec notamment la question de la cravache. On doit vraiment travailler sur cet axe-là. »



Nicolas de Chambure

« Le contexte actuel pousse à s'engager, mais c'est de manière générale notre responsabilité à tous et les socioprofessionnels ont trop longtemps délaissé les instances. Ayant la chance de pouvoir m'appuyer sur une formidable équipe à Étreham, je souhaite aujourd'hui avoir un fort niveau d'engagement, en étant au plus près des prises de décision. Le fait que le Conseil d'administration fasse de la place à de nouveaux venus constitue un message positif : cela doit inciter encore plus de monde à s'engager. J'ai par le passé fait partie de Génération Galop, puis j'ai décidé de rejoindre la Fédération des éleveurs du galop. Lorsque l'on s'implique dans la relance, il faut viser l'ensemble de notre filière et l'ensemble de ses acteurs. Au sein de notre univers, il n'y a d'action politique pérenne que lorsqu'elle s'adresse à une grande proportion des socioprofessionnels et qu'elle tire l'ensemble vers le haut. Ce sera toujours ma ligne de conduite. » ●●●

●●● *La parole aux nouveaux administrateurs de France Galop***Nicolas Clément**

« Le Conseil d'administration accueille un réel apport de sang neuf. Les parcours sont très diversifiés, mais avec des personnes impliquées, compétentes et qui sont à la tête d'effectifs hippiques significatifs. La première réunion s'est très bien passée et j'espère que ce climat constructif va porter ses fruits. Notre profession, celle des entraîneurs, est moins représentée qu'au trot dans le Conseil d'administration. Ce dernier accueille presque deux tiers de membres ayant une sensibilité obstacle. Néanmoins on constate une réelle volonté d'union entre les deux disciplines. La remontée des informations issues du terrain est très importante. Je suis par ailleurs le président d'une association qui regroupe près de 5.500 chevaux, avec toutes les tailles d'entreprise, de l'obstacle comme du plat, et de toutes les régions. Dès lors, notre mission est de défendre l'intérêt général. »

**Jacques Cyprès**

« Ma motivation initiale, celle que nous partageons au sein d'Alliance Galop, c'était la défense de l'obstacle. C'est devenu un des thèmes forts de la campagne, et c'est là-dessus que nous avons reçu beaucoup de suffrages. Il devenait logique que nous entrions au Conseil d'administration. Il y avait du pain sur la planche et dès la première journée de travail, lundi, le principe de l'inscription du 2/3 - 1/3 a été évoqué. Le retour des primes aux éleveurs pour tous les chevaux est aussi prévu en début d'année. On va donc déjà très vite. En tant qu'éleveur, propriétaire, et gérant d'une coopérative d'étalement, je dois travailler au quotidien sur le court terme. À France Galop, cela peut se traduire par des actions concrètes et pragmatiques sur le programme, en particulier en obstacle mais pas seulement. Parce que défendre l'obstacle, c'est aussi défendre les courses et l'élevage français en général. Outre ce travail quotidien sur le concret, il nous faudra aussi définir ce qui nous unit pour le long terme. Et entre les deux, il doit y avoir une relance. Cela passe par la mue du PMU, qui doit s'adapter aussi à une société et à une clientèle qui sont en plein bouleversement. »



Suivez *Journal de Galop*
sur **Facebook** **f**